

CTM INSTALLATEUR EN ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

NIVEAU 3

CMA FORMATION



PRÉREQUIS

Jeunes et adultes.

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter.



PROGRAMME

- Préparation, en entreprise et sur chantier, de l'intervention pour des travaux d'installations électriques courantes
- Réalisation des travaux d'installation et de mise en service des installations électriques, en courant faible (téléphonie, informatique, système d'alarme, etc.) et de courant fort (prises électriques, transformateurs, éclairage classique, chauffage, etc.) dans le respect des normes et des règles de sécurité
- Participation aux activités (hors production de l'entreprise d'installation électrique)



DURÉE

12 mois, selon le positionnement et le parcours antérieur.

L'Installateur en équipements électriques exerce principalement en entreprise artisanale du secteur du bâtiment (moins de 20 salariés). Il peut également occuper des emplois en entreprise industrielle ou publique au sein du service entretien/maintenance. Il travaille tant sur des chantiers de particuliers qu'en milieu industriel. Il peut également exercer ses compétences sur les chantiers de construction, pour l'installation des équipements.

Ses domaines d'activités : L'installateur en équipements électriques détermine l'outillage, le matériel et les matériaux dont il aura besoin pour effectuer les travaux dont il a la charge. Il procède à la dépose et à l'évacuation des anciens équipements, en respectant les règles de gestion des déchets de l'entreprise. Il procède à l'installation au raccordement et à la mise en service des appareillages posés, en vérifiant que les paramètres de fonctionnement sont cohérents avec les normes constructeurs et la réglementation en vigueur. Il peut également intervenir en cas de panne d'une installation. Dans ce cas, il détermine la cause du dysfonctionnement, effectue la réparation et vérifie le bon fonctionnement de l'installation après son intervention.



OBJECTIFS

Acquérir les compétences qui permettent de :

- Préparer l'intervention pour des travaux d'installation électrique courante
- Réaliser des installations électriques courantes et leur maintenance préventives et curatives électriques dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Gérer l'organisation et la gestion courante de l'entreprise d'installation électrique courante.

N° de fiche Répertoire national des certifications professionnelles : RNC34417
Certificateur : CMA France.
Fin de la certification : 27.01.2025

DÉBOUCHÉS



- Electricien(ne)

Ouvrier(ère) qualifié(e), salarié(e) dans une entreprise artisanale du bâtiment, chargé(e) d'assurer l'installation d'équipements électriques courantes et leur maintenance préventive et curative.

POURSUIITE D'ÉTUDE POSSIBLE



- BTM Installateur en équipements électriques



MODALITÉS

Fiche de candidature, préinscription, tests et entretien de positionnement



COÛT

Selon le statut du bénéficiaire (nous consulter)

Apprenti : Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.



PLANNING

Entrée cadencée de septembre à décembre. Etude de dossier toute l'année.



LIEU(X) DE FORMATION

DOLE

03 84 79 74 50
formation39@artisanat-bfc.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- Formation en alternance : présentiel centre et période en entreprise, FOAD
- Accompagnement personnalisé, adaptation des parcours et soutien
- Alternance de méthodes pédagogiques et de mises en situation permanentes sur plateau technique
- Moyens pédagogiques diversifiés (exercices pratiques, documents écrits, supports audios et visuels, outils multimédias).

Nos espaces de formation disposent d'**outils de formation modernes et performants**, comprenant des salles polyvalentes, des salles informatiques, équipées des dernières versions de logiciels standards, du matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur, écrans de projection,...

- Ressources documentaires,
- Plateaux techniques qui reconstituent les conditions de réalisation des gestes professionnels.

Equipe pédagogique dédiée : directeur(trice) de centre, bureau vie scolaire, Conseil Principal d'Education, formateur(trice)s expert(e)s, professionnel(le) du métier (5 ans d'expérience minimum), formé(e) à notre modèle pédagogique.

Dans le cadre des formations à distance, les formateurs restent disponibles pour toute question qui pourrait être posée par un apprenant, via une plateforme dédiée.



SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

- Evaluations semestrielles avec conseil de classe et remise de bulletins, pour les apprentis.
- Evaluation des acquis : en cours de formation et en évaluation finale
- Evaluation des périodes en entreprise
- Attestation de formation
- Enquête de satisfaction stagiaire



Validation

Diplôme inscrit au RNCP, de niveau 3

Examen en fin de formation : validation totale au partielle



ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

- > Référent Handicap sur chaque site de formation.
- > Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous.

Toutes nos formations sur
www.cmaformation-bfc.fr

